PACA
Axe 3 : MANAGEMENT

Module n°1 : DEMETER SANTE

Contexte

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 aout 2019, complétée du décret d’application du 12 juin 2020, suppriment la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l’entretien professionnel comme modalité d’appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs.

Les personnes en position d’encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s’approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l’encadrement et l’établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l’entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l’entretien et à la fixation d’objectifs.

Objectifs

Consolider ses savoirs

Développer ses compétences

Acquérir les techniques spécifiques liées à la conduite d’un entretien professionnel

"Savoir instaurer un climat de confiance, gérer les émotions, éviter les dérives."

S’entrainer entre pairs via des jeux de rôles

Modalités pédagogiques

Expression guidée par questionnement

Apports didactiques et conceptuels

Échanges, partage d’expérience

Étude de cas, analyse de situations

Jeux de rôles / simulations, sur la base de situations proposées par les participants et / ou le formateur

Travail en sous-groupes Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID

(a.david@anfh.fr)

04.91.17.71.28

Programme

L’autoévaluation de ses forces / faiblesses méthodologiques en termes de conduite d’entretien professionnel

Enjeux, finalités et objectifs de l’entretien professionnel :

- Pour l’agent
- Pour l’encadrant
- Pour l’établissement

La conduite d’un entretien professionnel :

- Les étapes clés
- Les principes de communication, la gestion des émotions
- La posture de l’évaluateur
- L’anticipation des tensions
- Les risques de dérives, les pièges à éviter
- Les conditions de réussite

Exercices d’appropriation dans le cadre bienveillant de la formation

- Mutualisation des savoirs faire des participant(e)s

Définition d’axes d’amélioration de ses pratiques professionnelles

- Méthode QQOQCCP

Public
Toute personne en situation d’encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Exercice
2024

Code de formation
3.04

Nature
AFR

Organisé par
Organisme au choix

Durée
N/C

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences